

Mesdames et Messieurs les  
Conseillers communautaires,

À Andernos-les-Bains,  
le 1<sup>er</sup> mars 2023

Objet : Convocation au Conseil communautaire du 7 mars 2023

N/Réf : BL/EGH/ML/CD – N° 294

Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil communautaire qui se tiendra, en séance ordinaire, le :

**Mardi 7 mars 2023 à 18 h 00**  
**Salle de la Caravelle – 37 avenue Léon Delagrange à MARCHEPRIME**

Vous trouverez en pièce jointe les fichiers ci-dessous :

- L'ordre du jour ;
- Une note de synthèse comprenant les projets de délibérations ainsi qu'un lien vous permettant d'accéder directement aux annexes correspondantes ;
- Un modèle de pouvoir.

L'intégralité du dossier de séance est également accessible depuis <https://extranetelus.coban-atlantique.fr/> à l'aide de vos identifiants (votre adresse mail et votre mot de passe).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires, l'expression de ma sincère considération.

Le Président,



Bruno LAFON

**NB** : Pour prévenir une situation de conflit d'intérêt, je vous invite à déclarer au Secrétariat général, à réception de la présente convocation, les sujets susceptibles de vous mettre en position de conflit et de donner pouvoir sans consigne de vote pour ces sujets.

Pour rappel, ces conflits peuvent naître :

- d'une part, d'activités exercées par les élus depuis les cinq années précédant l'élection : des activités professionnelles et qui ont donné lieu à rémunération ou contrepartie financière de leurs participations aux organes dirigeants d'un organisme privé ou public, ainsi que de leurs participations financières dans le capital d'une société d'activités bénévoles, leurs fonctions et mandats électifs d'activités de consultant ;
- mais d'autre part, du fait de fonctions, mandats électifs et activités professionnelles exercées à la date de l'élection par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin.

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mardi 7 mars 2023 à 18h00

Salle de la Caravelle à Marcheprime

### ORDRE DU JOUR

N°	DÉLÉGATION	TITRE	RAPPORTEUR
<i>Adoption du procès-verbal du Conseil communautaire du mardi 31 janvier 2023</i>			
1	ADMINISTRATION GENERALE	Installation de Monsieur Sylvain MAZZOCCO au Conseil communautaire	LE PRESIDENT
2		Election d'un membre à la Commission « Développement économique et touristique- Emploi »	
3	FINANCES PUBLIQUES	Rapport annuel 2022 de situation en matière d'égalité femmes/hommes	Mme LE YONDRE
4		Rapport annuel 2022 sur la situation en matière de développement durable	
5		Rapport d'Orientations Budgétaires 2023	
6		Réalisation d'une piste cyclable sise rue des Navarries sur la Commune de Mios – Convention relative au versement d'un fonds de concours	
7	ADMINISTRATION GENERALE	Désignation des représentants de la COBAN aux Comités de sélection Fonds Européens	Mme LE YONDRE
8		Projet Ecodestination – Candidature au Nouvel Appel à Projet Régional « Accompagnement au Changement des Territoires Touristiques (ACTT) 2023-2025	
9	RESSOURCES HUMAINES	Mise à jour du tableau des effectifs	Mme LE YONDRE
10		Adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire dans certains litiges de la fonction publique mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde	
11	MOBILITE DURABLE- TRANSPORTS	Saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)	M. DANÉY

12		Comité des Partenaires – Modification de la composition et adoption d'un règlement intérieur	
13	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE-EMPLOI	Convention de servitude ENEDIS – Autorisation de pose de canalisation souterraine pour le raccordement de la société Fabien Matériaux située sur la zone d'activité Les Pontails à Audenge	M. MARTINEZ
14		Extension de la Zone d'Activité du CAASI à Andernos-les-Bains – Acquisition du foncier par la COBAN	
15	QUESTIONS DIVERSES	Décisions du Bureau communautaire	LE PRESIDENT